

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la sixième (6^e) assemblée ordinaire du conseil d'administration de la cinquantième (50^e) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 14 avril 2020, à 18 h 30, par Zoom.

Présents :	M. Michael Averill M ^{me} Mirelle Beaudet M. Denis Bertrand M ^{me} Julie Boisvert M ^{me} Line Boucher M ^{me} Marie-Christine Busque M ^{me} Anne-Marie Girard M. Marc-Antoine Lachance M ^{me} Nadine Le Gal M ^{me} Josée Longchamp M ^{me} Julie Paquette M. Jacques Gérard Regnaud M ^{me} Patricia Tremblay	
Invités :	M. Alain Aubuchon, directeur M. Ando Ballaman, gestionnaire administratif M ^{me} Chantal Henri, directrice M. Stéphane Marcoux, directeur M ^{me} Cristina Telcian, directrice M. Patrick Verstraelen, directeur	Direction de la vie étudiante Direction générale Direction des ressources humaines Direction des ressources matérielles Direction des finances et de l'approvisionnement Direction de la formation continue, services aux entreprises et international
Excusé :	M. Paul Calce	
Absent :	M. Ryan Paulsen	
Secrétaire :	M ^{me} Diane Bournival, coordonnatrice	Service des affaires corporatives

06.01 Adoption de l'ordre du jour

En l'absence du président, M. Paul Calce, M^{me} Anne-Marie Girard, vice-présidente, préside l'assemblée. Elle remercie les membres et invités de leur présence à cette rencontre virtuelle qui est une première dans l'histoire du Collège. Elle mentionne que M^{me} Nancy Desjardins, nommée directrice adjointe des études — gestion des programmes, ne siège plus au sein du conseil d'administration depuis la date de son entrée en fonction, soit le 1^{er} avril dernier. Le conseil a perdu une administratrice, mais le Collège a gagné une nouvelle-membre du personnel d'encadrement. M^{me} Girard remercie M^{me} Desjardins pour son implication et lui souhaite bon succès dans son nouveau poste. Après avoir constaté le quorum et souhaité la bienvenue à tous, elle demande aux membres s'ils ont des ajouts ou des modifications à proposer à l'ordre du jour avant de recevoir une proposition pour son adoption. Aucune demande n'est formulée.

	Ordre du jour	Temps suggéré (minutes)
06.01	Adoption de l'ordre du jour	5
06.02	Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 10 mars 2020	5
06.03	Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 10 mars 2020 et de la résolution écrite datée du 24 mars 2020 tenant lieu d'assemblée	15
06.04	Examen des procès-verbaux des réunions ordinaires du comité exécutif tenues les 28 février et 13 mars 2020	5
06.05	Rapport du président, de la directrice générale et de la directrice des études	20
06.06	Rapport de la commission des études tenue le 8 avril 2020	5
06.07	Information — État de situation sur la pandémie de la COVID-19	20
06.08	Résolution — Assouplissement de certaines règles entourant la pédagogie pendant la pandémie de la COVID-19	15
06.09	Résolution — Calendrier scolaire de la session d'hiver 2021 pour les campus de Saint-Jérôme, de Mont-Tremblant et de Mont-Laurier	5
06.10	Informations et divers : <ul style="list-style-type: none"> - Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier - Règlement n° 17 relatif aux droits afférents aux services d'enseignement - Avis de motion pour le Règlement n° 19 sur la perception de la cotisation étudiante 	10

06.11	Levée de la séance	-
		105

M. Jacques Gérard Regnaud, appuyé par M^{me} Julie Boisvert, propose :

« d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 14 avril 2020, et ce, tel qu'il a été présenté. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

06.02 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 10 mars 2020

Comme les membres du conseil d'administration ont déjà reçu une copie de ce procès-verbal, la secrétaire, M^{me} Diane Bournival, est dispensée de la lecture de celui-ci. Le fait que M^{me} Nancy Desjardins ait quitté l'assemblée à la suite de la présentation du point 05.12 portant sur la cession d'une résidence étudiante au CPE Tournesol inc., pour lequel elle agit à titre de présidente du conseil d'administration, n'apparaît pas au procès-verbal. Cette mention sera ajoutée.

M^{me} Mirelle Beaudet, appuyée par M. Michael Averill, propose :

« d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 10 mars 2020, et ce, avec la correction proposée ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

06.03 Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 10 mars 2020 et de la résolution écrite datée du 24 mars 2020 tenant lieu d'assemblée

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 10 mars 2020 — à titre de suivi, les informations ci-après sont transmises :

Point 05.08 : M^{me} Nadine Le Gal, après avoir salué les membres, mentionne que plusieurs échanges ont eu lieu à la suite de la présentation des festivités du 50^e anniversaire. M. Michael Averill a acheminé un courriel aux membres soulignant l'importance d'utiliser le logo officiel du Collège. La direction du Collège est d'accord et optera pour que toute communication officielle (notamment les correspondances et communiqués ainsi que la signature courriel des membres du personnel) affiche les deux (2) logos, soit celui du Collège et celui du 50^e anniversaire.

Point 05.09 : Le sujet « Règlement n° 17 relatif aux droits afférents aux services d'enseignement » apparaît au point « Informations et divers » de l'ordre du jour, mais est finalement traité sous la forme d'un suivi. Dans la version modifiée de ce règlement qui a été soumise pour adoption lors de la dernière assemblée, à la fin de l'article 6.2, figure le libellé du frais suivant : « Retard pour un retour de matériel audiovisuel ». Or, dans la version antérieure du règlement, le libellé du frais était « Retard pour un retour de matériel audiovisuel ou de tout autre équipement prêté ». Cette coquille a été corrigée dans la version qui a été rendue publique.

Point 05.13 : Les différents dossiers immobiliers suivent leur cours. Certains retards ou certaines modifications aux calendriers de réalisation respectifs pourraient être attribuables aux circonstances exceptionnelles occasionnées par la pandémie de la COVID-19 considérée comme un cas de force majeure. Il est possible, à la suite de l'arrêt des travaux de construction et en fonction de leur date de reprise, que certains échéanciers ne puissent être respectés. Une analyse sera effectuée au cas par cas.

Point 05.14 : En ce qui concerne les activités des deux (2) fondations, les événements AccorDons et les Courses de la Lièvre sont annulées, tandis que le Vélo Golf est reporté en septembre prochain.

Résolution écrite datée du 24 mars 2020 tenant lieu d'assemblée - à titre de suivi, l'information suivante est transmise :

L'accord de contribution pour le projet CLEFS étant maintenant signé, M. Patrick Verstraelen informe les membres de la tenue d'une rencontre du bureau de direction du projet. Affaires mondiales Canada (AMC) devrait donner sous peu son accord final au projet. Le projet débutera au cours des prochaines semaines avec la présentation du plan de démarrage. La situation actuelle oblige le report de la mission de démarrage ainsi que du plan de mise en œuvre. Toutefois, comme ce nouveau dossier fait suite au projet DÉCLIC, des partenariats sont déjà établis et des employés locaux sont prêts à commencer au Mali. Ce projet permettra éventuellement de riposter à la pandémie. C'est pourquoi AMC désire que les actions de développement international se poursuivent, surtout celles dans le domaine de la santé, comme le projet CLEFS.

06.04 Examen des procès-verbaux des réunions ordinaires du comité exécutif tenues les 28 février et 13 mars 2020

Aucun commentaire n'est formulé relativement aux différents procès-verbaux des réunions du comité exécutif.

06.05 Rapport du président, de la directrice générale et de la directrice des études

➤ **Président**

Le président étant absent, le rapport présenté est celui de la vice-présidente, M^{me} Anne-Marie Girard. Cette dernière est membre du comité d'évaluation qui s'occupe de renouveler le mandat de la directrice générale et d'informer les membres de la poursuite des travaux. La commission des études a remanié son calendrier de rencontres. L'avis demandé sera émis lors de la commission tenue en mai prochain. Comme la prochaine assemblée du conseil d'administration est le 19 mai, le rapport du comité d'évaluation sera présenté en juin 2020.

➤ **Directrice générale**

M^{me} Nadine Le Gal rappelle que la dernière assemblée a été tenue quelques jours avant les conférences de presse du premier ministre François Legault annonçant la situation d'urgence sanitaire et la fermeture des institutions d'enseignement.

La très grande majorité des points de son rapport sera présentée au point 06.07 à propos de l'état de situation sur la pandémie de la COVID-19.

Le Collège a accueilli trois (3) nouveaux membres du personnel d'encadrement depuis quelques semaines, tous provenant de l'interne. M^{me} Nancy Desjardins, qui était enseignante, occupe désormais le poste de directrice adjointe des études - gestion des programmes. M^{me} Catherine Richard-McMahon, auparavant technicienne en administration au Service des ressources pédagogiques, du cheminement et de l'organisation scolaires, est maintenant gestionnaire administrative du Centre de développement des composites du Québec, et M^{me} Véronique Allard occupe temporairement le poste de coordonnatrice du Carrefour d'aide aux étudiants pendant l'absence de M. Gilles Vaillancourt, alors qu'elle était conseillère en services adaptés au Carrefour d'aide aux étudiants. M^{me} Le Gal mentionne que le Collège compte parmi ses effectifs une belle relève, ce qui permet et permettra d'assurer la continuité des services.

➤ **Directrice des études**

Tout comme la directrice générale, M^{me} Patricia Tremblay réserve son rapport lors de la présentation du point 06.07. Toutes les actions posées et les réunions tenues depuis le mois dernier résultent de la situation de pandémie ou y sont reliées.

06.06 Rapport de la commission des études tenue le 8 avril 2020

Le rapport sera livré verbalement par M^{me} Patricia Tremblay, présidente de la commission des études. Lors de cette rencontre, un avis favorable a été donné sur le devis d'évaluation du programme *Gestion d'un établissement de restauration*, car ce programme a terminé sa sixième (6^e) année d'existence. La demande d'avis portant sur le renouvellement du mandat de la directrice générale a été déposée. Enfin, le plan de reprise des activités d'enseignement a aussi été présenté.

06.07 Information — État de situation sur la pandémie de la COVID-19

En ce 21^e jour ouvrable depuis l'annonce par le gouvernement du Québec de la fermeture des institutions d'enseignement à cause de la pandémie mondiale de la COVID-19, M^{mes} Nadine Le Gal et Patricia Tremblay font un état de la situation sur les questions administratives, pédagogiques et étudiantes. Elles demandent aux autres membres du comité de direction de compléter leurs propos si nécessaire.

M^{me} Le Gal explique la structure mise en place afin d'assurer le respect des directives émanant de la Direction générale de la santé publique du ministère de la Santé et de Services sociaux. Les membres du personnel affectés à des tâches administratives qui doivent se rendre au Collège ont reçu la procédure à respecter avant de s'y présenter. Les gestionnaires ont pris les mesures afin d'assurer la continuité des services essentiels en plus de garantir la sécurité des personnes et des bâtiments. La validation de différents aspects légaux a été effectuée pour que le Collège respecte ses obligations.

Nos centres collégiaux de transfert de technologie continuent à œuvrer à leurs projets, principalement en télétravail. Lorsqu'il est requis, pour les membres du personnel travaillant pour des partenaires, d'accéder au laboratoire, ils le font tout en respectant les règles de distanciation sanitaire prescrites.

Rencontres et communications :

Afin que l'information soit diffusée et partagée, les rencontres ou activités suivantes ont lieu :

- Comité de coordination des mesures d'urgence (quotidiennement, à 8 h) pour réaliser le portrait de la situation et discuter des actions à prendre ;
- Membres du personnel d'encadrement (quotidiennement, à 16 h) pour assurer la circulation de l'information ;
- Partenaires syndicaux et associations étudiantes sur une base régulière (minimalement hebdomadairement) pour être à l'écoute et répondre aux besoins spécifiques ;
- Résumé du point de presse quotidien du gouvernement du Québec acheminé par le Service des communications et du recrutement aux membres du personnel d'encadrement.

M^{me} Le Gal précise également qu'elle participe, à titre de vice-présidente du conseil des directions générales, à un comité de liaison réunissant la Fédération des cégeps, la Fédération des collèges privés et le cabinet du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Ce dernier se réunit tous les deux (2) jours ou plus souvent, si nécessaire, afin d'échanger sur les spécificités du réseau collégial et faire des recommandations pour qu'elles soient prises en compte dans les décisions.

Des mécanismes de communication ont été mis en place afin de communiquer avec les membres de la communauté collégiale. Une foire aux questions répondant aux principales interrogations a été mise en ligne. La présence du Collège est assurée sur les principaux réseaux sociaux. Toutes ces initiatives permettent de répondre aux inquiétudes, d'informer à propos des mesures prises par le Collège et de transmettre l'information gouvernementale sur les mesures de prévention à adopter.

Collaboration avec le réseau de la santé :

Dans un premier temps, une liste des équipements médicaux disponibles au Collège (masques, gants, blouses, etc.) a été envoyée aux représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux et, à leur demande, les équipements susceptibles de répondre aux besoins ont été livrés.

Un nouvel arrêté ministériel a été publié le 10 avril dernier et un guide d'application de cet arrêté a été diffusé aujourd'hui. Des rencontres ont eu lieu avec le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSLAU) afin de connaître leurs besoins immédiats et d'étudier la nature de la collaboration du Collège. Un lien presque quotidien est assuré pour valider les besoins et actions entreprises. Le Syndicat des professeures et professeurs du Cégep de Saint-Jérôme et le Collège se réuniront afin d'analyser de quelle façon les mesures prises pour aider le réseau de la santé peuvent être mises en œuvre.

À l'heure actuelle, les besoins exprimés par le CISSLAU concernent exclusivement le personnel en soins infirmiers. Le volontariat sera privilégié au profit d'une approche coercitive.

M^{me} Le Gal termine en soulignant combien les membres du personnel du Collège sont dédiés et professionnels, qui plus est, dans une période de télétravail. Si certains membres éprouvent des difficultés, les équipes s'entraident. Les cadres contactent régulièrement leurs équipes respectives. De plus, dans ce contexte difficile, la Direction des ressources humaines offre, par l'intermédiaire du programme d'aide aux employés, un accompagnement à qui en a besoin.

M^{me} Le Gal remercie le personnel pour le travail effectué et les membres du conseil d'administration pour leur appui. C'est important et cela permet à l'équipe de direction de sentir qu'elle est appuyée.

M^{me} Patricia Tremblay prend le relai et expose les mesures prises pour assurer la poursuite des activités d'enseignement, mais à distance :

De nombreuses rencontres sont tenues (régie des études, assemblées départementales, etc.) et des actions sont entreprises pour assurer cette reprise d'activités pédagogiques. Le redémarrage des cours s'effectue graduellement, et ce, depuis le 6 avril dernier. La population étudiante et le personnel enseignant ont été appelés à répondre à un sondage pour connaître les outils et l'accès Internet dont ils disposent ou dont ils ont besoin pour être en mesure d'assurer un enseignement à distance.

Le Service des ressources des technologies de l'information est très sollicité et toute l'équipe redouble d'efforts afin de rendre disponibles les portables, casques d'écoute et autres équipements requis tout en fournissant le soutien nécessaire aux activités à distance.

En ce qui concerne la pédagogie, c'est un énorme défi d'adapter la moitié d'une session à l'enseignement à distance. Une approche qualifiée de facilitatrice a été retenue, car il n'y a pas de recette applicable à tout le monde et à tous les cours. Les balises envoyées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) ont facilité l'adaptation des cours. Le calendrier scolaire modifié répond à l'exigence de présenter minimalement 12 semaines de cours.

Il y a beaucoup d'enjeux reliés aux stages finaux. Plusieurs entreprises sont fermées et ne peuvent accueillir nos étudiantes et étudiants. L'expertise des conseillères et conseillers pédagogiques est précieuse et sollicitée. Un site Internet a été créé afin de centraliser les outils d'aide à la réussite et faciliter la tâche des membres de la population étudiante et du personnel enseignant. Le lien conduisant à ce site sera acheminé aux membres du conseil d'administration.

Vie étudiante :

M. Alain Aubuchon mentionne qu'une adresse de la messagerie MIO a été créée pour toutes les équipes de la Direction de la vie étudiante (DVE) regroupant, entre autres, les services d'aide et l'aide financière. Les intervenantes et intervenants sont présents, compréhensifs et engagés dans le but de soutenir la population étudiante. Plusieurs informations sont diffusées, notamment au sujet de ressources pour la gestion du stress et du temps ainsi que des saines habitudes de vie.

Les résidences étudiantes sont encore ouvertes et le concierge ainsi que l'intervenant demeurent disponibles en soutien à la trentaine de personnes encore sur les lieux.

Le Programme Activités Santé est relancé avec des cours en mode virtuel. Le taux de participation est satisfaisant et les commentaires font mention d'un besoin de maintenir cette offre sportive.

Le sondage mentionné précédemment a permis de voir qu'un peu plus de 30 étudiantes et étudiants ont besoin d'un ordinateur. La DVE a communiqué avec eux et 16 portables ont déjà été envoyés. Les autres portables le seront dès demain.

Une procédure a été mise en place afin de pouvoir venir récupérer le matériel scolaire essentiel à la reprise des cours, mais le soir même de l'envoi de la communication à la population étudiante, une nouvelle directive du MEES venait interdire cette opération. La DVE compte reprendre cette procédure au cours de la prochaine semaine. Il précise que les mesures mentionnées s'appliquent aux trois (3) campus.

Une rencontre a lieu à chaque semaine avec les représentants de l'Association générale des étudiantes et des étudiants de Saint-Jérôme. Un entretien aura lieu incessamment avec l'association étudiante de Mont-Laurier. Il ressort des discussions que la situation est anxiogène pour plusieurs. La DVE continue à épauler la population étudiante en apportant son soutien.

Formation continue, service aux entreprises et international (FCSEI) :

M. Patrick Verstraelen informe les membres que depuis le premier jour, son équipe travaille avec la Direction des études pour trouver des solutions innovantes. L'ensemble des activités de la FCSEI sont relancées, notamment celles de la francisation, des services aux entreprises, de la reconnaissance des acquis, des cohortes régulières, et les participants s'adaptent. De plus, la promotion des programmes pour la prochaine session a également commencé.

Conclusion et questions :

À la suite de cette présentation, plusieurs questions sont posées, principalement à propos des stages et des services d'aide à l'intégration de la population étudiante. Les milieux de stage sont contactés afin d'étudier les possibilités et de mettre en place des mesures de remplacement. Les étudiantes et étudiants ayant besoin des services d'aide à l'intégration reçoivent encore du support. Le personnel qui les accompagne a gardé le contact avec eux. Des outils d'aide ont également été mis en ligne gratuitement. Pour le volet financier, des bourses de soutien totalisant 20 000 \$ ont été remises à 16 étudiants la semaine dernière.

Par la suite, il est rappelé que plusieurs solutions ont été proposées afin de trouver des moyens qui permettent de valider l'atteinte des compétences. Une attention particulière est portée aux finissantes et aux finissants afin de les accompagner vers l'obtention de leur diplôme d'études collégiales.

La présence des membres de la communauté collégiale, qu'ils proviennent du personnel ou de la population étudiante, dans le réseau de la santé, est discutée. Pour les programmes visés, soit *Soins infirmiers* et *Technologie d'analyses biomédicales*, il y a beaucoup d'ouverture de la part du CISSLAU.

En guise de conclusion, il est fait mention que parallèlement aux activités de fin de session, il est nécessaire de réfléchir également à la prochaine année scolaire.

La vice-présidente profite de l'occasion pour remercier la grande équipe du Collège et pour encourager les étudiantes et les étudiants à poursuivre et à terminer la session d'hiver 2020.

06.08 Résolution — Assouplissement de certaines règles entourant la pédagogie pendant la pandémie de la COVID-19

Le processus envisagé pour la reprise de l'enseignement à distance est expliqué par M^{me} Patricia Tremblay. Cette dernière souligne le défi additionnel auquel fait face le Collège qui a trois (3) campus, dont deux (2) se trouvent dans des régions scindées ou fermées, afin d'éviter la propagation du virus de la COVID-19.

CONSIDÉRANT que l'Organisation mondiale de la santé a déclaré, en date du 11 mars 2020, l'état de pandémie en raison de la propagation du virus de la COVID-19 ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 118 de la *Loi sur la santé publique* (chapitre S-2.2) le gouvernement a déclaré un état d'urgence sanitaire au Québec afin de pouvoir appliquer certaines mesures prévues à l'article 123 de cette loi pour protéger la santé de la population (décret 177-2020) ;

CONSIDÉRANT que le gouvernement a annoncé la fermeture de tout le réseau de l'éducation du 16 mars au 1^{er} mai 2020 inclusivement ;

CONSIDÉRANT que depuis le 25 mars 2020, dans une optique de santé publique et pour éviter la propagation du virus, seules les activités d'enseignement en ligne peuvent être réalisées dans les institutions d'enseignement ;

CONSIDÉRANT le devoir et le souhait du Collège d'assurer la protection de la communauté collégiale ainsi que de toutes les personnes faisant affaire avec lui ;

CONSIDÉRANT que dans le contexte extraordinaire de fermeture des cégeps jusqu'au 1^{er} mai 2020, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a acheminé, en date du 26 mars 2020, une correspondance aux directions générales demandant à tous les acteurs du réseau collégial de faire preuve de flexibilité, de créativité et de s'adapter pour offrir dans les meilleurs délais une formation accessible et qualifiante à la population étudiante, tant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue, afin qu'elle puisse terminer sa session d'hiver 2020 ;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a pris la décision d'assouplir temporairement l'application du *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC), et ce, dans le cadre de la reprise des activités d'enseignement en ligne afin que les directions générales puissent faire face à la situation exceptionnelle tout en préservant l'esprit du cadre pédagogique général de l'enseignement collégial et en s'appuyant, notamment, sur le jugement professionnel du personnel enseignant ;

CONSIDÉRANT qu'au moment de la reprise normale des activités, la Direction générale du Collège devra présenter au conseil d'administration l'ensemble des mesures qui auront été prises ainsi qu'un bilan des résultats.

M. Jacques Gérard Regnaud, appuyé par M^{me} Marie-Christine Busque, propose :

« - de mandater la Direction générale afin de prendre toute orientation en lien avec cette pandémie et la fermeture du Collège et, si les circonstances le justifient, qu'elle procède à des consultations auprès du président ou de la vice-présidente du conseil d'administration ;

- d'autoriser la Direction générale et/ou la Direction des études à prendre les mesures nécessaires afin de répondre aux demandes du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, et ce, dans les limites des d'assouplissements temporaires prévus dans l'application du *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC) et autres éléments apparaissant en annexe à sa correspondance datée du 26 mars 2020 ;

- qu'un suivi soit effectué à chacune des assemblées du conseil et qu'à la suite de la reprise normale des activités, un bilan des mesures prises et des résultats soit présenté par la Direction générale du Collège au conseil d'administration. »

CA 35 (2019-2020)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

06.09 Résolution — Calendrier scolaire de la session d'hiver 2021 pour les campus de Saint-Jérôme, de Mont-Tremblant et de Mont-Laurier

M^{me} Patricia Tremblay explique les difficultés rencontrées en ce qui a trait à la modification du calendrier de la session d'hiver 2021

CONSIDÉRANT que le calendrier scolaire de la session d'hiver 2021 pour les campus de Saint-Jérôme, de Mont-Tremblant et de Mont-Laurier soumis pour adoption au conseil d'administration respecte le *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC) ainsi que la *Politique du calendrier scolaire* du Collège ;

CONSIDÉRANT que la commission des études revoit actuellement la procédure de révision de notes et a adopté une résolution afin de revoir également, au cours de la prochaine année, la *Politique du calendrier scolaire* ;

CONSIDÉRANT que les rencontres de la commission des études et des autres comités ont été interrompues dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 ;

CONSIDÉRANT qu'une dérogation spéciale à la procédure de révision de note est demandée pour le calendrier de la session d'hiver 2021 en ce qui a trait à la date limite de dépôt d'une demande de révision de note, et que les motifs de cette demande sont expliqués aux membres du conseil d'administration par M^{me} Patricia Tremblay, directrice des études ;

CONSIDÉRANT que le calendrier scolaire de la session d'hiver 2021 a obtenu un avis favorable de la commission des études en date du 22 janvier 2020 ;

CONSIDÉRANT que la commission des études souhaite être consultée si le calendrier scolaire de la session d'hiver 2021 devait être modifié, même d'une seule journée, étant donné qu'il compte déjà moins de jours pour déposer une demande de révision de note qu'en temps normal.

M. Michael Averill, appuyé par M^{me} Josée Longchamp, propose :

- « - de permettre exceptionnellement une dérogation à la procédure de révision de notes pour la session d'hiver 2021 ;
- d'adopter le calendrier scolaire de la session d'hiver 2021 pour les campus de Saint-Jérôme, de Mont-Tremblant et de Mont-Laurier, et ce, tel qu'il a été présenté par la Direction des études ;
- d'accéder à la demande de la commission des études en acceptant que le comité exécutif consulte cette dernière advenant une modification, même d'une seule journée, au calendrier scolaire de la session d'hiver 2021, si le délai pour une consultation et l'obtention d'un avis le permet. Si le délai ne le permet pas, le comité exécutif pourra adopter les modifications nécessaires et, par l'intermédiaire de la Direction des études, en informer la commission des études. »

CA 36 (2019-2020)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

06.10 Informations et divers

- **Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier :**
Ce point a déjà été traité. Une attention particulière est portée à la situation de la population étudiante afin de s'assurer que ses membres traversent cette période le mieux possible.
- **Règlement n° 17 relatif aux droits afférents aux services d'enseignement :**
Ce point a été traité dans les suivis du procès-verbal de la dernière assemblée.
- **Avis de motion pour le Règlement n° 19 sur la perception de la cotisation étudiante :**
Un avis de motion est déposé pour annoncer une modification à apporter à ce règlement lors d'une prochaine assemblée.

06.11 Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, M. Marc-Antoine Lachance, appuyé par M^{me} Mirelle Beudet, propose :

« la levée de la séance. »

La proposition est adoptée à l'unanimité et l'assemblée se termine à 20 h 05.ⁱ

Anne-Marie Girard
Vice-présidente

Diane Bournival
Secrétaire

ⁱ Révision : AK